



VILLE DU LORRAIN

Date de transmission de l'acte: 26/06/2024

Date de reception de l'AR: 26/06/2024

972-219722147-AU_016_2024-AU

A G E D I

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

COMMUNE DU LORRAIN

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU LORRAIN

N°47/06/2024

SEANCE DU 11 JUIN 2024
PRESIDENCE DE Monsieur Justin PAMPHILE

Monsieur Olivier JEAN-DENIS - Secrétaire

En l'an Deux Mille Vingt Quatre, le onze juin à 17 heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Justin PAMPHILE**– Maire

**RÉHABILITATION DU GYMNASSE – PHASE 2 / DEMANDE DE
SUBVENTION**

DATE DE CONVOCATION : 04 JUIN 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 26

PRESENTS : Justin PAMPHILE - René MICHEL-ETIENNE - Liliane ADEQUIN - Joseph ZELELA - Pamela PATRON – Gérard CABRIMOL - Gracieuse OLLIVA - Lucien VICTORIN - Sonia COLDOLD - Lucien ABELKALON - Denise Judith DESCAS - Alban BASINC - Léon Richard HENRIETTE - Sylvain THALMENSY- Antoinette CABRIMOL - Irène THALMENSY - Albert LALUNG - Frédérique Yollande LEONIL - Mickaëlle JOACHIM - Olivier JEAN-DENIS – Noémie DUCLOVEL - Cornélie Marie ONIER - Véronique PAMPHILE- OUDIANE

ABSENTS EXCUSES : Marie MARIELLO

ABSENTS : Alex DUCLOVEL - Guy ANNONAY

POUVOIRS : Yann DESCAS à Paméla PATRON - Céline LOUISOR à Noémie DUCLOVEL - Gérard COLY à Véronique PAMPHILE- OUDIANE

Les travaux de la phase 1 du gymnase relatif à la REHABILITATION DE LA CHARPENTE ET COUVERTURE DU GYMNASSE sont très bien engagés et devraient être achevés pour la fin du mois de juillet.

Afin de permettre aux utilisateurs de retrouver leur équipement pour la prochaine saison, nous poursuivons nos efforts pour finaliser le financement de la phase 2 qui concerne les travaux intérieurs : carrelage, sanitaire, électricité, aire de jeux...

Au cours de la séance du conseil municipal du 04 avril 2024, nous avons signalé que le coût de cette deuxième phase avait augmenté afin de mettre à la disposition de nos sportifs un équipement de meilleure qualité. Nous vous rappelons qu'il est le seul du Grand Nord qui permet aux ligues d'organiser des compétitions de haut niveau.

Par ailleurs, il est utilisé par l'ensemble des communautés scolaires du Lorrain, soit environ un millier d'élèves.

Aussi, nous avons arrêté le plan de financement pour la phase 2 des travaux de Réhabilitation du Gymnase comme mentionné ci-après :

Montant des travaux :

Montant H.T **386 000,00€**

ANS (51,80%) 200 000,00€

FEI (42,80%) 165 132,80€

Cap-Nord (2,60%) 10 000,00€

Ville (2,80%) 10 867,20€

Montant T.T.C **418 810,00€**

(Dont 32 810,00€ de T.V.A à la charge de la ville)

Ce dossier a été déposé par nos services auprès des différents co-financeurs. Suite à nos échanges avec ces derniers et pour prendre en considération l'évolution de nos demandes, il a été proposé le plan de financement suivant :

Montant H.T **386 000,00€**

ETAT – C.C.T (51,80%) 200 000,00€

ANS (42,80%) 165 132,00€

Cap-Nord (2,60%) 10 000,00€

Ville (2,80%) 10 868,00€

Montant T.T.C **418 810,00€**
(Dont 32 810,00€ de T.V.A à la charge de la ville)

Les membres du Conseil Municipal, après discussion et délibération, à l'unanimité des présents décident :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier
- D'arrêter le plan de financement tel que proposé :

Montant H.T **386 000,00€**

ETAT – C.C.T (51,80%)	200 000,00€
ANS (42,80%)	165 132,80€
Cap-Nord (2,60%)	10 000,00€
Ville (2,80%)	10 867,20€

Montant T.T.C **418 810,00€**
(Dont 32 810,00€ de T.V.A à la charge de la ville).

Fait et délibéré en séance,

Lorrain, le 11 juin 2024

POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire,

Justin PAMPHILE

